

## ITINERAIRES AUSTRO-BOURGUIGNONS du désastre de Nancy au traité de Madrid.

(Janvier 1477 - janvier 1526)

### II. LE PRINCIPAT INTERMEDIAIRE DE PHILIPPE LE BEAU.

On sait que cet héritier présomptif partage, avec sa pseudo-grand-mère maternelle et authentique marraine, Margerite d'York, le séjour de Malines <sup>(1)</sup> qui dans sa courte vie, restera pour lui prioritaire sur tous autres. Ses comptes d'offices nous entretiennent de son duc <sup>(2)</sup>, qu'il porte peut-être au poignet, quand il commence d'aller *voler par champs* <sup>(3)</sup>, de sa *petite étable* (sic) pour ses *petits chevaux* <sup>(4)</sup> ; de son *maître d'école* <sup>(5)</sup> qui, pour un mois entier (décembre 1488) émarge à la Dépense en raison de *deux jours à deux sols par jour* <sup>(6)</sup>. Education de prince qui appelle par avance cette ironie fine et osée, du XVII<sup>e</sup> siècle : les gens de qualité savent tout... sans avoir jamais rien appris.

Croissant en âge, il commence d'accéder à de menus rôles officiels : c'est ainsi que, le 30 novembre 1490 <sup>(7)</sup>, il traite à sa table les chevaliers de la Toison d'Or, remise en honneur et état par son père. L'année suivante, en l'absence de Maximilien qui bataille sur le moyen Danube contre les empiètements de Mathias Corvin, c'est lui qui tient à Malines *le premier Chapitre de l'Ordre restauré* dont, au dire du chroniqueur, il est d'ores et déjà, proclamé « chef et souverain » <sup>(8)</sup>. Quelques mois

---

N.B. Le premier chapitre : « *Le couple héritier : Marie, Maximilien* » a été publié dans *Cahiers de Chio*, n° 33, p. 15-39.

(1) Sa sœur Marguerite l'y rejoindra, après l'échec de son mariage en France. Et de cette double élection de séjour familial et dynastique, résultera, pour cette ville heureuse, le lustre d'une Régence et d'un Parlement.

(2) Gros hibou, chat-huant. B.3 - 450, n° 120.352.

(3) Chasser en campagne le gibier de plume.

(4) B.3.451, n° 120.38.

(5) François de Borsele, qui se retrouvera plus loin, en montée sociale.

(6) B.3.449, n° 120.229.

(7) Fête de saint André, patron de l'Ordre. B.3.450, n° 120.255.

(8) MOLINET, *ibid.*, t. IV, p. 155. Avec solennité religieuse à Saint-Rombaud, le 24 mai, mardi de Pentecôte : on appella l'Esprit-Saint sur cette chevalerie rénovée.

plus tard <sup>(9)</sup>, il marie son maître d'hôtel, arrosant le repas nuptial d'un flot de 778 lots de vin <sup>(10)</sup>. La Cour de Bourgogne ne se démentait pas.

On sait avec quel mélange d'admiration réelle et de courtoisie, Chastelain s'est arrêté aux avantages physiques de Philippe le Bon, consignait, pour la postérité, que celui-ci *méritoit de porter couronne sur les grâces de nature*. Il était aisé à Molinet d'emboîter le pas à son maître pour s'étendre à son tour sur la séduction corporelle du nouveau Philippe, qu'effectivement l'Histoire a fixé sur ses tablettes, nanti du *cognomen* de *le Beau* <sup>(11)</sup>.

Tandis que son père accède au diadème par la mort de Frédéric III <sup>(12)</sup>, les seigneuries bourguignonnes achèvent, l'une après l'autre, de le reconnaître, à l'occasion de ses déplacements et séjours. C'est le 31 décembre 1494 seulement, date déjà tardive, que l'un des plus anciens fiefs de son héritage, le Hainaut, le reçoit à *prince et seigneur du pays* et qu'il prête serment à Mons, *au milieu du marché* <sup>(13)</sup>.

Mais il est une conséquence d'un autre ordre à cette progression du jeune archiduc dans la souveraineté : durant les années qui suivirent immédiatement la fin brutale de Marie de Bourgogne, Maximilien se garda de souffler mot, ou de donner quelque signe public, d'une intention de se remarier. En effet, dans la lutte qu'il était obligé de soutenir, pour se faire pleinement reconnaître comme *tuteur* de l'enfant et *suzerain intérimaire de ses biens*, le simple bruit, et plus encore l'annonce d'une nouvelle union matrimoniale l'eût automatiquement et gravement desservi dans son autorité : remarié n'est plus prince *consort* d'une épouse remplacée. Mais, vers 1490, sa gestion n'étant plus contestée et Philippe approchant, par l'adolescence du *self government*, le risque est doublement levé et le Habsbourg se juge libre de caresser le projet d'un lien conjugal.

On sait qu'il jette son dévolu sur l'héritière de Bretagne, ce qui, en cas de succès, lui eût valu une immense façade sur l'Atlantique et propice pour lui à des collusions, soit avec l'Angleterre, soit avec l'Espagne. Le déroulement de cet essai de mariage est trop connu pour que nous y

---

(9) Le 10 novembre 1492, veille de la Saint-Martin.

(10) B.3.451, n° 120.394. Surimposé de fraîche date au Niederland, Maximilien ne trouve à s'y approvisionner qu'en vins de consommation courante. Quand il veut goûter de « *vin vîez* », il s'adresse ... aux caves de Marguerite d'York.

(11) Sa désignation un peu détaillée par les scribes de la Dépense se présente d'ordinaire ainsi : « Philippe, archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne et de Brabant, comte de Flandre, d'Artois et de Bourgogne ». Mais parfois, pressé ou d'un naturel expéditif, le rédacteur se contente de jeter sur le parchemin : « Philippe, archiduc d'Autriche et de Bourgogne », haussant ainsi (fictivement) d'un degré le vieil apanage de la branche cadette des Valois dans la hiérarchie féodale.

(12) Le 7 décembre 1493. obsèques impériales à Saint-Etienne de Vienne, suivies d'un « *disner moult exquis* », MOLINET, *ibid.*, t. IV, p. 398-405.

(13) B.3.452, n° 120.451.

insistions ici autrement que par quelques remarques, inhérentes à notre point de vue austro-bourguignon.

Le vieux duc François II étant mort sans hoirs mâles, le 9 septembre 1488, son ample et poissonneuse seigneurie était échue de plein droit à sa fille aînée Anne. Des compétitions à fin maritale ne pouvaient manquer de flotter autour de cette adolescente si largement dotée et qui atteignait à peine ses quinze ans. Maximilien s'y inscrit et dépêche à Rennes, non pas quelque docte conseiller de Cour, mais son mignon en titre : le *beau Polham*. On peut être d'un sentiment opposé quant à la correction du choix. Sans doute, le Habsbourg entendait-il par là se donner le dehors d'une candidature plus de cœur que d'affaires. Le mandataire a procuration d'épouser et, le 19 décembre 1490, une cérémonie religieuse se déploie en ce sens dans la cathédrale de Rennes. Nos textes appellent alors la semi-épousée : la *jutte* de Polham <sup>(14)</sup>. Ce concours de faits, étrangers, pour le moins, à la délicatesse morale, ne semble pas avoir choqué les contemporains.

On se rappelle que, sous un certain angle, la paix d'Arras de 1482 avait pris l'aspect d'un « premier état » de contrat de mariage entre le futur Charles VIII, alors âgé de douze ans et la fille de Maximilien, Marguerite d'Autriche, enfant en très bas âge, étant née à Bruxelles, le 10 février 1480 <sup>(15)</sup>. Transplantée à Amboise dès le printemps suivant, elle y avait grandi sous l'autorité des Beaujeu, ayant elle-même, dans son ascendance, du sang bourbonnien. Son père se flattait alors, au moins dans les tractations et instruments diplomatiques, d'une certaine priorité d'accès et d'influence, à cause de la royne, notre fille, aimait-il à dire. Et la portion majeure de sa dot avait été assignée sur les deux comtés d'Artois et de Bourgogne, livrés, sans plus attendre, à la gestion du roi de France.

Mais, en Bretagne, l'avènement de la princesse Anne, adolescente et célibataire, n'avait, comme bien l'on pense, pas manqué de provoquer, quant à sa personne et à ses seigneuries, une active compétition matrimoniale. Qui en serait l'heureux élu ? La candidature de Maximilien paraissait fort avancée, quand un dissident de l'entourage de la princesse le maréchal de Rieux, s'empare de Nantes et la vend à Charles VIII, le 2 janvier 1491. L'acquéreur a désormais un pied dans ce grand duché, dont le sort, par toute sa lisière de l'Est, intéresse directement le domaine royal <sup>(16)</sup>. S'ensuit donc une campagne d'été brillamment conduite par Georges de la Trémoille ; la métropole bretonne, où se tiennent réfugiés Anne et son Conseil, est finalement investie. Reprenant la tactique de son père Louis XI à l'égard des Anglais d'Edouard IV,

---

(14) Sans doute, par assimilation de consonnes, du latin *juncta* - celle qui est « conjointe ».

(15) Il n'était donc pas question pour elle, avant longtemps, que le mariage fût consommé.

(16) En particulier, le comté du Maine.

Charles fait passer, aux défenseurs de Rennes acculés à la disette, les fournitures d'intendance destinées à ses propres troupes : *offensive de charme*, dirait-on aujourd'hui et qui ne manque pas son effet auprès de l'adversaire. Celui-ci sympathise et, le 15 novembre de cette même année, la place est rendue, *avec la fille qui y estoit dedans*, pour emprunter le ton délibéré de Commynes.

Deux jours seulement après ce *traité de Rennes*, on célèbre, dans l'immédiat du temps et de l'espace, les fiançailles officielles du vainqueur et de sa captive <sup>(17)</sup>, et, à la même cadence accélérée, le 6 décembre, le mariage, en Touraine cette fois, *dans la grande salle du château de Langeais*. Si romanesque de nature, le jeune Charles venait de conquérir duché et dame, comme à la pointe de l'épée <sup>(18)</sup>.

Chose singulière, et que les contemporains ont, cette fois, notée avec, au moindre effet, un sentiment de surprise, dont le chroniqueur s'est fait l'écho, l'installation de la reine en Cour de France est complétée de son couronnement solennel à Saint-Denis <sup>(19)</sup>. Fait exceptionnel. Le Moyen Age avait bien jusques et y compris Louis XI, sacré les rois, mais sans étendre à leurs compagnes une garantie similaire. Aussi Molinet range-t-il cette anomalie au nombre de ces « nouvelletés » qui dépaysaient peu ou prou les gens de l'époque <sup>(20)</sup>.

La contrepartie de cette option rapide et quasi improvisée du jeune Charles VIII était nécessairement le retour de la décennale fiancée, Marguerite d'Autriche, auprès de son père. Or, aux termes de la paix d'Arras de 1482, ce cas, prévu, entraînait, comme il va de soi, la restitution de sa dot. On sait que la portion principale en était faite des comtés d'Artois et de Bourgogne. Aussi bien, était-il fort normal, et sage, que Charles et son Conseil n'aient pas balancé entre l'important duché, voisin immédiat sur la basse Loire et de lointaines seigneuries dans l'Est ou dans le Nord <sup>(21)</sup>.

---

(17) Réciprocité nobiliaire : on pousse la manière courtoise (et peut-être narquoise) jusqu'à inviter le Sire de Polham au repas de gala qui suit l'office religieux et ledit personnage, de son côté, eut le bon ton de n'y point paraître, par égard pour son maître et pour la mission dont celui-ci l'avait chargé.

(18)' Il n'est nullement excessif de penser qu'un si éclatant succès ait été tenu par cet « *ymagnatif* » pour un précédent de bon augure quand, angevin du chef de son aïeule paternelle, il va tenter, en 1494, de ressaisir le royaume des Deux-Siciles, dont avait été spoliée une dynastie angevine.

(19) Fin février 1492. MOLINET, *ibid.*, t. IV, p. 178-180.

(20) L'a-t-on fait par égard au renom qu'avait le duché de la dot d'être particulièrement dévot et confessionnel, ou bien en « *bretonne bretonnante* » et pour démonstration de fidélité à l'esprit de son apanage, l'intéressée elle-même l'avait-elle requis et obtenu ? Détail piquant : c'est le duc d'Orléans, futur Louis XII et conjoint ultérieur de ladite princesse, qu'il appellera sa « *brette* », qui lui assiège la couronne sur le chef.

(21) Plus centrale dans le royaume et désaffectionnée de Paris, qu'elle avait quitté depuis trois générations, la monarchie valoise avait perdu le souci topique (tenant aux lieux mêmes et à leur configuration géographique) d'une atteinte rapide de la ville et de ses entours immédiats (aux résidences royales) par l'envahisseur éventuel (empruntant les plaines du Nord et la vallée de l'Oise).

Lui escamoter sa fiancée, lui retourner sa fille, lourds griefs, blessures de prestige, dont s'afflige continûment la diplomatie maximilienne dans ses rapports avec Charles VIII. Protestation qui ne reste pas platonique. Saisissant l'avantage qui est à sa portée, le roi des Romains rispoite à l'offense par une réoccupation de l'Artois. Ce n'est donc pas, comme on l'enseigne d'ordinaire, en traitant ultérieurement à Senlis, c'est en *répudiant* Marguerite d'Autriche, que le fils de Louis XI a lézardé l'édifice de paix, si habilement dressé par son prédécesseur. L'instrument sur parchemin qui va s'ensuivre ne fera qu'enregistrer et confirmer une reprise *de fait*, doublée, dans le code féodal du temps, d'une reprise *de droit*, le jeune Philippe de Bourgogne étant tenu, par les sujets dudit comté, pour héritier légitime et *naturel seigneur*.

Cette mainmise autrichienne sur l'Artois recréait l'état de guerre entre les deux princes. Il leur fallait ou lutter, ou traiter. Les époques où l'on s'est le plus battu ont toujours rêvé de paix perpétuelle. Ce besoin se traduisait, dans la mosaïque nordique des seigneuries bourguignonnes, par des tractations éphémères, fief après fief, et d'esprit tout féodal impropres à remédier au mal qui sévissait sur l'ensemble du pays. S'étant muni dans l'immédiat, Maximilien pouvait souhaiter un accord avec son adversaire principal, privant ainsi ses sujets indisciplinés d'un recours de poids auprès de celui-ci. Il ne paraît pas qu'on ait jamais souligné ce fait, pourtant significatif, que *près de quinze mois s'écoulaient* entre l'avènement d'Anne la Brette et le retour de la princesse évincée au foyer paternel. Sans doute, l'état de guerre y faisait obstacle ; mais il y a plus ; rapatriement et traité vont offrir un caractère *absolument simultané*, l'un étant le levier de l'autre. Si vue sous cet angle, la seconde paix d'Arras avait esquissé un contrat de mariage, celle qu'on cherchait à rétablir, en cette année 1492, devait satisfaire aux garanties prévues en cas d'éviction. D'où ce délai prolongé, soutenu par l'ex-fiancée de l'enfance royale, d'ailleurs en son train de mineure princière, entourée d'une centaine de fidèles et de serviteurs.

Une *ambassade impériale* rejoint à Senlis les négociateurs français : l'accord est signé le 23 mai et solennellement publié le 26, jour de Pentecôte : façon un peu tardive de professer que l'Esprit-Saint devrait inspirer les relations entre princes chrétiens. Nous n'avons pas à revenir ici sur les clauses de cet instrument diplomatique, vulgarisées qu'elles ont été par les manuels d'histoire. Pressé par son rêve de rétablissement des Angevins dans le royaume de Naples, Charles VIII abandonna la partie à son adversaire. Les deux cosignataires entendent même imposer leur volonté de mutuelle euphorie « à leurs enfants réciproques », précaution vaine, car chaque génération nouvelle tend de prime abord à s'affranchir du poids de l'ancienne. Les comtés de Bourgogne, de Charolais, d'Artois sont reconnus à Maximilien, sous réserve des droits français y afférents <sup>(22)</sup>.

---

(22) Pratiquement : clause de style.

S'ensuit, en tant que modalité d'amnistie générale, le libre retour des fugitifs de l'un ou de l'autre partis dans leur foyers habituels, avec faculté d'y jouir de leurs biens (du moins pour autant qu'ils en retrouveront) : d'où un groupe d'articles complémentaires, visant ce que nous appellerions aujourd'hui les *réparations en dommages de guerre* <sup>(23)</sup>. Les conflits particuliers entre anciens possesseurs de retour et nouveaux installés qui s'incrusteront seront réglés par voie judiciaire normale : baillis, prévôts, etc. Au total, part faite à l'irréparable, qu'on devra tenir pour oublié, l'objectif poursuivi est celui d'un apaisement général, équitable à tous. Un tel soin honore les parties traitantes.

Le rapatriement de Marguerite d'Autriche est si bien lié au pacte de Senlis, qu'il s'y avère synchrone. Il avait été stipulé sur le parchemin que, par la diligence du roi de France, elle regagnerait Saint-Quentin. Elle y est accompagnée d'une élite de sa Cour, le tout des dames sous l'autorité régulatrice du grand bâtard, Antoine de Bourgogne, qui avait tourné sa captivité d'après Nancy en une allégeance à la royauté valoise. Curieux de la connaître, les sujets de son père lui prodiguent l'ovation traditionnellement réservée au passage d'un souverain : *Noë ! Noë ! A Cambrai*, elle leur répond : « *Criez : Vive Bourgogne !* » <sup>(24)</sup>. Ainsi, ville après ville, elle gagne Maînes <sup>(25)</sup> où elle va partager l'existence de son frère, en attendant de convoler ailleurs.

Les mois qui suivent, sous l'angle philippin, affectent une certaine monotonie. Le goût dominant du prince adolescent (plus qu'un goût : une passion) <sup>(26)</sup> s'avère manifestement pour les chasses : en toute saison avec, pour pointes, le gibier d'automne et les fauves forestiers dans le plein hiver nordique. Il est de ces parties cynégétiques qui se prolongent quatre jours durant <sup>(27)</sup>. D'où une file, une théorie, des transports à la suite, un cavalier monté (et sans doute armé) tirant à la longe la bête de somme chargée de bagage culinaire.

L'intérêt redevient plus vif au printemps de 1496. Sur invitation paternelle, Philippe va faire un voyage de *présentation* <sup>(28)</sup> aux Allemandes. Parti de Namur le 28 avril, l'héritier présomptif remonte le Rhin de Cologne à Spire <sup>(29)</sup> et de là <sup>(30)</sup>, rejoint Maximilien à Augsbourg <sup>(31)</sup>. Pourquoi une absence aussi prolongée du fils hors de ses

(23) Sur une large période précédente : depuis 1470 !

(24) De même, quand Philippe de Clèves, petit-neveu de Philippe le Bon, pénètre dans quelque bonne ville à la tête de ses troupes, il leur commande « *Criez : Vive Bourgogne-Ravestein !* » (seigneurie meusienne proche de Clèves).

(25) Juin 1493.

(26) Et qui, semble-t-il, ne sera pas étrangère à sa fin prématurée, dans le climat heurté de l'Espagne.

(27) 17-20 septembre 1495. B.3.453, n° 120.476. L'écurie du prince est d'ailleurs assez abondamment pourvue : ses chevaux, 35, ceux de sa sœur Marguerite, 30. B.3.452, n° 120.451, B.3.453, n° 120.497.

(28) Il a dix-huit ans.

(29) Où séjourne la nouvelle épouse de son père : Bianca Maria Sforza.

(30) Par Esslingen et Ulm.

seigneuries propres ? Sans doute, lui est-il ménagé une assez large prise de contact avec féodaux de l'Allemagne du Sud et conseillers auliques. Mais l'adolescent s'intéresse peu aux affaires politiques et ne s'y intéressera jamais. Si bien que, devant l'Histoire, il apparaît entièrement dépassé et résorbé par la longévité impériale de son père. Mais son âge et le souci dynastique appellent d'autres visées. Il est hors de doute qu'à cet été de 1496 réponde la mise au point des unions matrimoniales des deux enfants de Habsbourg avec les héritiers d'Espagne. *Tu, felix Austria, nube !* <sup>(31)</sup>

L'union de Philippe le Beau avec la fille aînée des rois catholiques marque une articulation essentielle dans les destins de l'Austro-Bourgogne. On sait que l'Espagne venait de prendre sa configuration moderne. Aragon et Castille, prolongés dans le Nord par Léon et Galice, dans le Sud par la récente conquête du royaume de Grenade et le refoulement des derniers Maures hors de la péninsule <sup>(32)</sup> justifiaient ce titre solennel de *rois d'Espagne*, désormais attaché au couple vainqueur : Ferdinand et Isabelle. Et l'ensemble de leurs sujets, anciens ou nouveaux, acquiert le dynamisme d'une nation jeune. Dès cette fin du XV<sup>e</sup> siècle, s'esquisse, en Cour de Bourgogne, une *prépondérance ibérique*, confirmée en ceci que, dans le courant de la politique occidentale, on ne dira pas, comme il eût été normal de le faire : *les Pays-Bas autrichiens*, mais bien *les Pays-Bas espagnols* <sup>(33)</sup>. En cette année 1496 où, avec la deuxième exploration de Christophe Colomb, commencent d'affluer en Cour d'Espagne, produits exotiques des Antilles, gemmes et métaux précieux, c'est une perspective d'une infinie ressource qui s'est ouverte, et les souverains du pays vont connaître, dans les relations internationales, un prestige inégalé de richesse. Toutefois, l'indiciaire officiel, Jean Molinet, semble avoir quelque peu forcé les chiffres, quand il assure que la voyageuse aborde en Zélande à la tête d'une véritable flotte (*cent douze navires environ*) <sup>(34)</sup>. Philippe, de son côté est à Berg-op-Zoom <sup>(35)</sup> où « l'amiral d'Espagne » lui fait agréer, de la part de son maître, un présent de chevaux <sup>(36)</sup>. Une navette s'établit alors entre Berg et Middelbourg, où vient de monter *Jeanne d'Aragon* <sup>(37)</sup>. Elle y rencontre son prochain époux <sup>(38)</sup> ; puis elle gagne, en terre ferme, les deux princi-

(31) Fin mai-début juin. Somme toute, déplacement qui n'est pas sans analogie avec celui de Maximilien lui-même allant, dix ans plus tôt, se faire élire roi des Romains à Francfort ; cf. plus haut.

(32) Si son retour en octobre dans les Flandres paraît tardif, en revanche on va le trouver presque sans délai sur les lieux de débarquement de sa fiancée.

(33) Etablissant ainsi des façades étendues sur l'Océan et sur la Méditerranée.

(34) Point de vue qui fut repris pour le comté de Bourgogne, par Victor Hugo parlant de sa naissance : « Alors, dans Besançon, vieille ville *espagnole*... ». Elle avait cependant connu d'autres seigneurs avant ceux-là ; mais le « siècle d'Or » de l'Espagne y a laissé de son reflet.

(35) On ne comptera cependant pas moins de quinze chariots de ses bagages, sur les routes de la mer à Bruxelles. B.3.454, n° 120.569.

(36) Et sa sœur s'est portée dans ces mêmes parages, à *Bierwliet*.

pales cités pro-germaniques de la région : Anvers et Malines, l'objectif de cette première pénétration étant Bruxelles. Une petite Cour de son pays d'origine l'accompagne : *chevaliers*, dames, damoiselles... De surcroît, elle se fait suivre d'un « troupeau » de cinquante-six mules, livrées aux soins de pansement et de nourriture de leurs muletiers accoutumés, que le chroniqueur désigne d'un terme à résonance assez péjorative : une quarantaine d'*espagnards* (40).

A Anvers, l'*archiduchesse* (41) doit s'aliter (42). Premier signe de santé précaire ; cette indisposition peut résulter d'ailleurs de sa récente traversée, en mauvaise saison. La compagnie, elle aussi, trouve le climat nordique un peu rude et Molinet nous livre ce trait, d'une finesse d'observation toute moderne : dès que se produit une journée plus claire et plus tiède, *elle demande si l'hiver est passé*. Au total, pour ce flot d'arrivants, acclimatation frileuse (43).

La contrepartie à cette première union ne tarde guère : dès février 1497, Marguerite d'Autriche prend son départ de Flessingue, s'en allant par mer convoler avec l'infant don Juan d'Espagne (44). Ainsi inaugure-t-elle une pratique de voyages au long cours, qui vont se répéter jusqu'à la mort de son frère (1506). Ce train de navette avec la péninsule ibérique appelle une double constatation ; d'abord quant aux personnages : cette grande famille des Habsbourg se marque étrangère, voire opposée de génie, au mouvement concomitant des nationalités, qui va façonner l'Occident moderne ; puis quant à ce morcellement politico-social lui-même : de tels déplacements et parcours invitant en effet l'historien à des *coups d'œil synchroniques* sur les divers « états » intéressés, dégageant ainsi, des uns aux autres, à la fois une variété et un ensemble de coutumes et de mœurs.

---

(37) 31 octobre et 3 novembre 1496. Respectivement n° 120.550 et 120.555.

(38) 27 novembre ; son père, Ferdinand d'Aragon, détenant comme il est de règle, le pouvoir dénominateur... Mais les historiens ultérieurs l'ont assez peu galamment, surnommé Jeanne la Folle.

(39) Dont la présence est attestée les 7, 12 et 22 dudit mois ; *ibid* n° 120.557, 120.559 et 120.565.

(40) Mules et genets vont compléter l'aspect d'ensemble de l'écurie princière, qui se singularise dans l'Occident d'alors.

(41) Désormais, sa désignation courante dans la comptabilité.

(42) A l'hôtel du Margrave, semble-t-il, où est descendue une partie de son escorte. Elle y a fait tendre une de ses chambres de drap d'or, afin d'y reposer selon son « état » de fille aînée d'un couple royal et dame présumée de céans.

(43) MOLINET. *ibid.*, p. 65 t. V - Dans l'ordre de l'adaptation alimentaire, on ménage à la princesse une transition en cuisant pour sa table des « pains d'Espagne ». C'est à Bruxelles, en fin de mois (31 décembre) qu'on solde globalement 35 jours de service au personnel des Offices, détail heureux, qui précise le début de Jeanne à la Dépense de Philippe et, dès lors, la date que nous avons pu donner pour son entrée à Middelbourg. B.3.454, n° 120.576.

(44) MOLINET, *ibid.* p. 67.

En telle saison, la moins propice aux trajets maritimes, la Manche, entonnoir de l'Océan, réservait à la voyageuse un dur accueil, qui la pousse à la côte anglaise <sup>(45)</sup>. Elle réussit toutefois à gagner *Saint-André* <sup>(46)</sup>. On lui ménage des réceptions tintamarresques, traduites par le chroniqueur en *jubilations harmonieuses*. La veille des Rameaux <sup>(47)</sup>, elle subit à Burgos le « *baise-main* » de plusieurs centaines de filles de la reine. C'est en cette ville que le couple royal d'Espagne et le couple des fiancés s'adonnent à leurs dévotions pascales. Le mariage secret et consommé est suivi d'une solennité publique des noces, où se déploie une sensationnelle corrida, ce *passé-temps*, nous est-il dit, que la suite bourguignonne de Marguerite trouva *nouveau, plaisant et fort agréable*, épanouissement qui ne laisse pas de doute quant à la cruauté spontanée des mœurs.

Mais l'année ne s'achève pas que ne meure l'infant d'Espagne <sup>(48)</sup>. Sa compagne, qu'on appelait, en Cour de Bourgogne, *Madame de Castille*, y devient alors, ayant été épouse et mère, la « *douairière de Castille* », une douairière qui n'a pas vingt ans ! <sup>(49)</sup>. Le fruit de cette union ne connu, à son tour, qu'une existence éphémère. Doublement trompée par le sort, Marguerite va reporter ses instincts maternels insatisfaits sur le neveu qui doit lui naître et qui sera Charles Quint.

C'est qu'en effet le couple Philippe de Habsbourg et Jeanne d'Espagne est prolifique. Une première naissance, se produit à Bruxelles ; sa date précise, qui manque chez le chroniqueur, nous est livrée par une pièce comptable de la Maison de l'archiduchesse : elle eut lieu le 16 novembre 1498 <sup>(50)</sup>. *Ce n'était qu'une fille*. On lui donna sur les fonts <sup>(51)</sup> le prénom archaïsant d'Aliénor <sup>(52)</sup>. Et, si l'on retient ici ces quelques détails, c'est que, francisée en Eléonore, elle deviendra l'épouse en secondes noces du roi Valois, François 1<sup>er</sup> <sup>(53)</sup>.

Le second événement similaire allait revêtir une tout autre importance : et du fait qu'il s'agit cette fois d'un hoir mâle, un *primo-*

---

(45) Peu soucieuse de se plier aux « *avertissements* » de la nature, la haute noblesse n'en accepte pas volontiers de « *leçons* » et la même imprudence, suivie du même effet, atteindra, en 1506, le ménage archiducal, tandis qu'en plein hiver, il cinglera vers l'héritage d'Isabelle de Castille.

(46) Entendons : le port de Santander, en Vieille Castille.

(47) Pâques : 26 mars.

(48) Le 14 octobre.

(49) Quant à la veuve de Charles, dernier des ducs de Valois, Marguerite d'York, pour marquer de respect l'écart de deux générations, on l'intitule : « *grande douairière de Bourgogne* ».

(50) B.3.457, n° 120.838. Bruxelles, 1<sup>er</sup> mars 1499.

(51) A Sainte-Gudule, le 30 novembre, cf. MOLINET, *ibid.*, t. V, p. 94. Présence auprès de sa mère attestée à dater dudit 1<sup>er</sup> mars suivant. On entretient la nourrice aux « *chapons de paillier* » ; *ibid.*, n° 120.840.

(52) C'est l'enfant Liénor de la vie quotidienne.

(53) Plus jeune de quelque mois, la prime compagne de celui-ci, Claude de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, rapprocha d'autant du trône le Valois d'Angoulême.

genit. Le décès de Jean d'Espagne venait en effet d'instituer pour héritière des « rois catholiques » l'aînée de leurs filles, Jeanne, compagne féconde de Philippe le Beau, et nous reviendrons plus avant sur les perspectives de cet immense apport. L'enfant voit le jour à Gand, le 24 février 1500, « en la fête de l'apôtre saint Mathias » (54). On lui confère au berceau, en tant que seigneurie titulative, le duché de Luxembourg. S'ensuit un baptême nocturne, et c'est l'occasion que saisit le chroniqueur pour signaler la réapparition à la Cour de Marguerite d'Autriche, « nouvellement retournée d'Espagne ». Déjà tante de l'enfant, elle en devient de surcroît la marraine, ce qui achève d'expliquer le dévouement d'exception qu'elle va lui porter. Pourquoi ce prénom de Charles ? Sans doute, est-ce bien celui du parrain (55), mais encore, et la même source nous apporte l'écho d'un bruit public : « aucuns disent », en mémoire de son bisaïeul maternel, Charles de Bourgogne, dit par son temps *le Travaillant*. Bonne mère, Jeanne tient auprès d'elle ses deux premiers-nés, dont les rôles des Offices mentionnent continuellement la présence : *madame et les enfants* (56).

\*  
\*\*

On se souvient que la paix de Senlis (23 mai 1493) avait fixé, entre seigneuries de France et seigneuries de Bourgogne, un régime d'équilibre, étroitement lié à ses deux co-signataires. Sans remettre en question cet accord, la fin soudaine et prématurée de Charles VIII et l'avènement consécutif de son successeur Louis XII (57) appelaient au moins un acte juridique, consacrant ce changement partiel des personnes. C'est l'occasion que saisit le nouveau roi Valois (58) de marquer sa suzeraineté

(54) Précieux synchronisme hagiographique garantissant le quantième de la date. La conception remonte donc à fin mai 1499. Et il n'est pas oiseux d'en chercher le contrôle, le couple princier dont procède ce fruit ne pratiquant séjour commun que par intervalles assez espacés. C'est effectivement le cas à Bruxelles, pour la quasi-totalité de cedit mois, cf. B.3.457, n<sup>os</sup> 120.783 et suivants, puis n<sup>o</sup> 120.854.

C'est donc par erreur que dans CALMETTE (*Trilogie de l'Histoire de France. L'ère classique*. Paris, A. Fayard, 1949. p. 57) on trouve le fait reporté à l'an 1509, le décès du père étant intervenu en 1506 et la Diète germanique de 1519 n'ayant pas mis à la tête du Saint Empire un enfant de dix ans. Très impulsive et courante, l'écriture de l'auteur comportait des risques dans l'interprétation : le compositeur typographe aura, dans la minute, pris un zéro pour un neuf.

(55) Charles de Croy, prince de Chimay.

(56) Le printemps venu, on les a transportés en litière de Gand à Bruges : ambiance plus religieuse, climat plus maritime. Ajoutons que la cellule familiale va se compléter de deux filles, Isabelle et Marie, l'une et l'autre nées à Bruxelles, au manoir paternel de Coudenberghe, la première le 27 juillet 1501, la seconde le 13 septembre 1505 (cf. MOLINET. *ibid.* t. V, respectivement p. 148 et 260). On possède de cette dernière un portrait saisissant, figure mince et livide, cernée d'une coiffe de même tonalité et allongée dans un prognatisme inquiétant, sensible déjà chez son frère Charles et que cette génération paraît tenir de ses ascendants habsbourgeois.

(57) Avril-mai 1498.

(58) Injustement déprécié par Commynes, qui dit de lui : « une petite tête, où beaucoup de cervelle ne pouvait guère trouver à se loger », op. cit., t. III, p. 31.

prioritaire : l'archiduc devra faire hommage pour ce qu'il détient en mouvance originairement française <sup>(59)</sup>. Effectivement, l'année suivante, Philippe le Beau, gagnant Arras, défère à cette cérémonie symbolique, en ployant le genou et mettant ses mains dans celles du chancelier de France <sup>(60)</sup>, pour les comtés de Flandre, d'Artois et de Charolais <sup>(61)</sup>. Moyennant quoi, le *statu quo ante* est réaffirmé, pour la vie des deux contractants. C'était retomber dans la même ornière : tant il est vrai que la notion d'état et de continuité d'un régime politico-social restait d'une implantation difficile, face à la multi-séculaire féodalité.

Plus qu'un passe-temps, une passion, et dominante au point d'être presque exclusive, tel est, avons-nous marqué déjà <sup>(62)</sup>, le goût de Philippe pour la chasse. Il s'y adonne à l'entour de ses résidences : à Groenendal (la Vallée verte) près de Bruxelles, dans la forêt de Soigne, aux abords de Bruges (mars-juin 1497) et de Termonde (août-septembre 1499) <sup>(63)</sup>. Et ce passe-temps majeur met en relief le valet de chasse qu'on nomme en Cour « le braconnier ». Un groupe fait prime : celui des chasses montées, où l'on poursuit le cerf : « *Braconniers à cheval* » pourrait être la rubrique d'un des Services de sa Maison. Philippe ne connaît dans le détail, ni le dédale de ses bois, ni les pistes préférées de leurs fauves. Aussi, s'assure-t-il le concours d'une main-forte, expérimentée parce que *topique*, ainsi qu'en fait foi telle rétribution : « *pour despense des braconniers, tant de Flandre que de Brabant, par eulx faicte audit Termonde ... 44 sols* » <sup>(64)</sup>.

Au surplus, le terme a pris valeur patronymique : dans le personnel archiducal déjà, se rencontre un Jean Braconnier, chanoine capitulaire à 12 sols par jour. Et de là, il est venu jusqu'à nous, mais en perdant, au long chemin du temps, sa dernière syllabe, pour ne nous laisser que Bracon.

Quelques-unes de ces chasses comportent, en fin de journée, un épilogue, toujours le même : le prince fait son entrée spectaculaire dans certaines villes, assez importantes où, depuis 1490, il n'avait pas encore officiellement manifesté sa prise de pouvoirs. Son aïeul, Charles de Bourgogne, n'avait-il pas lui-même donné l'exemple de ces solennités à retardement, en n'effectuant ses entrées de prince régnant, à Dijon et à Dôle <sup>(65)</sup>, que durant l'hiver de 1474 ? <sup>(66)</sup> Philippe agit ainsi dans

(59) Accord conclu à Paris, le 20 juillet 1498.

(60) 5 juillet 1499 ; cf. MOLINET, *id.*, p. 104.

(61) Louis XII s'est ménagé un dehors de prestige en n'y paraissant pas lui-même, faisant ainsi du jeune archiduc son homme-lige *par procuration*.

(62) Voir plus haut.

(63) Voir notamment : B.3.455, n° 120.602 ; B.3.456, n°s 120.630-120.631.

(64) B. 3.456, n° 120.730 - Termonde, 30 août 1498.

(65) Cité parlementaire.

(66) cf. DAVID (Henri), *Charles le Travaillant*, dans *Annales de Bourgogne* 1967, p. 43 et 65.

les Flandres pour la métropole de Gand : puis, à l'occasion d'un périple au comté de Hollande, respectivement à Dordrecht, Delft et Harlem <sup>(67)</sup>. Quelque sensationnel trophée de chasse peut être associé à ces « *triumphes* » <sup>(68)</sup>. Pour fixer l'idée de son train, les déplacements du maître mobilisent une quarantaine de chariots <sup>(69)</sup>.

Il va de soi d'autre part qu'une détente, une relative euphorie, dans les relations politiques entre Valois et Habsbourg ont suivi l'accord de Paris. Elles demeurent directement sensibles en deux faits principaux : le premier d'entre eux, assez singulier, voué à une durée éphémère ; le second, de plus d'importance, dans le temps et dans l'espace.

Le 12 août 1501, intervient à Lyon un nouvel instrument diplomatique, aux termes duquel le nourrisson Charles de Luxembourg et la fillette Claude de France sont officiellement promis l'un à l'autre : initiative qui bat même à l'époque, tous les records en précipité de mariage <sup>(70)</sup>. Perspective trop lointaine, bientôt abandonnée de Louis XII, lié d'ailleurs antérieurement, par une première et similaire promesse chez ses cousins d'Angoulême <sup>(71)</sup>.

S'ensuit alors, pour la famille austro-bourguignonne, un temps de voyages. Le couple princier y détient priorité d'importance et d'intérêt. Le but visé est un séjour en Cour d'Espagne, contrepartie de l'arrivée de Jeanne en Flandre en 1496. L'intention politique du couple est de se faire reconnaître, *in situ*, pour héritier des rois catholiques. Le bénéfice en vaut-il la peine ? Et un signe éclatant de cette *lune de miel* avec la royauté française se marque en ceci que la préférence est cette fois donnée au voyage *par terre*, ce qui revient à dire que l'archiduc et sa compagne vont traverser du Nord au Sud la France monarchique. Sur place, aux Pays-Bas, Philippe vient d'instituer le comte Engilbert de Nassau <sup>(72)</sup>, lieutenant-général de ses seigneuries et gouverneur de ses enfants, pouvoir discrétionnaire, équivalant pour son détenteur à l'apprentissage et à l'exercice d'un métier de vice-roi <sup>(73)</sup>.

---

(67) cf. B.3.455, n° 120.603. Gand. 14 mars 1497.

En Hollande, n°s 120.629, 120.630, 120.634 ; 12, 14 et 23 juin suivants ; puis : B.3.457, n° 120.753.

(68) Le mot est du scribe lui-même, pour qualifier la liesse apparente des Gantois : « *à grant triumphe* » ; il répond de surcroît au vocabulaire anti-uisant de l'époque.

(69) cf. B.3.455, n° 120.635.

(70) Chacun des deux présumés « *futurs conjoints* » n'ayant pas encore atteint sa troisième année : naissance de Claude : automne 1499 ; de Charles. hiver 1500.

Voir aussi : cf., MOLINET, *ibid.*, p. 150 et suiv.

(71) Claude épousera François (futur François 1<sup>er</sup>)

(72) Famille attachée à la Cour maximilienne.

(73) Préludant ainsi à la couronnante fortune des Orange-Nassau. Y demeure présent aussi le chancelier d'Autriche et Bourgogne, Thomas de Plaine. d'une famille possessionnée à l'est de Dijon, ayant encore dans l'église de Pluvault (canton de Genlis) une part de ses tombes, avec personnages figurés. Une ronde-bosse y représente peut-être le chancelier lui-même (ou son fils Gérard).

Louis XII est tout sourire. Il assure au couple une garde copieuse <sup>(74)</sup>. Retenons seulement ici quelques aspects significatifs de cet itinéraire. De Cambrai, ville impériale (12 novembre), il aborde, par Saint-Quentin, la *mouvance française*. Ravivant une tradition dont Philippe le Bon s'était montré mainteneur <sup>(75)</sup>, l'édilité de Senlis le salue comme *doyen des pairs de France*. Il a vingt-trois ans ! Sans s'attarder à Paris, il fête à Etampes la Saint-André <sup>(76)</sup>, patron de la Toison d'Or, remise en honneur par son père ; de là, s'obligeant à un pieux arrêt aux sépultures royales de Cléry, il gagne Blois où le contact s'établit cette fois avec le roi régnant (7 décembre 1501) <sup>(77)</sup>. Nous possédons au moins une clef quant au choix des étapes subséquentes : ne tenant pas le voyage lui-même pour un loisir, Philippe se ménage, en cours de route, loisirs et divertissements, ce qui nous dévoile le second de ses passe-temps dominants, à savoir le jeu de paume. A travers Poitou et Gascogne, s'inscrivent ainsi de menues cités, qui ne le doivent chacune qu'à la possession d'une telle salle et de ses lices. En fin d'année, il salue à Cognac *madame d'Angoulême* <sup>(78)</sup> et passe la frontière à Fontarabie le 26 janvier 1502. L'essentiel de son séjour en Espagne se situe à Tolède, où sévit, à l'état endémique, la peste dont, en France, il avait écarté son itinéraire, en évitant Bordeaux. C'est à Tolède qu'une *assemblée* des Cortès de Castille, Léon et Galice, reconnaît officiellement, non seulement Jeanne, *mais aussi Philippe*, pour héritiers de la reine Isabelle <sup>(79)</sup>. Même résolution est acquise aux Etats d'Aragon <sup>(80)</sup>.

Mais durant le temps prolongé de ce séjour ibérique, en France le vent a tourné. L'imbroglio milanais, où l'ambition personnelle de Louis XII et les intérêts multiséculaires du Saint-Empire (dont Maximilien est le chef) sont en opposition, n'est pas étranger à ce refroidissement. On en a eu quelque vent en Espagne et, leur prudence mise en éveil, les souverains catholiques ont visé assez haut en matière de garanties individuelles. Pour la sécurité du jeune ménage dans son retour aux Pays-Bas <sup>(81)</sup>, ils ont obtenu que des otages « *du sang* » <sup>(82)</sup>, fussent envoyés en terre d'Empire, à Valenciennes : ceux-ci vont y cautionner le rapa-

---

(74) « 400 lances », exagère sans doute MOLINET (*op. cit.* t. V, p. 168 et suiv.) : ce ne serait plus « une garde », mais presque une armée.

(75) Notamment au sacre de Louis XI.

(76) 30 novembre.

(77) Attesté jusqu'au 15 du mois. Cf. B.3.459, n<sup>os</sup> 121.213 - 121.218. Le résultat logique de cette visite étant une confirmation de l'accord de 1498.

(78) Entendons Louise de Savoie, veuve de Charles d'Angoulême et mère d'un hoir mâle, qui sera François 1<sup>er</sup> : « *mon fils, mon César et mon roi* », dira-t-elle dans l'enivrement de cette ascension.

(79) 22 mai 1502.

(80) Cf. MOLINET, *op. cit.*, t. V, p. 197. Articulation qui va jouer à échéance assez brève, ladite reine précédant de plus de dix ans son conjoint dans la tombe.

(81) Via, de nouveau, le royaume des lis.

(82) Du sang royal des Valois : à savoir, Gaston de Foix, héros de chevalerie, propre neveu de Louis XII et deux princes de Bourbon, les adolescents Montpensier et Vendôme, âgés seulement d'environ 14 ans. *Ibid.* t. V., p. 203.

triement archiducal et, le cas échéant jusqu'au terme-limite du 24 juin 1503.

Pour emprunter une voie différente, le voyage de Marguerite d'Autriche s'avère non moins intéressé quant à son but. Elle s'éloigne de Bruxelles, le 27 octobre 1501, en direction de Genève <sup>(83)</sup> : trop jeune encore pour demeurer veuve <sup>(84)</sup>, elle entend contracter une troisième union avec l'héritier de Savoie, prénommé Philibert <sup>(85)</sup>. Il existait des précédents à cette alliance matrimoniale entre les deux Maisons de Bourgogne et de Savoie, notamment le mariage d'Amédée VIII et d'une première Marie de Bourgogne, fille cadette de Philippe le Hardi et qui devint, de surcroît, première duchesse de Savoie. De part et d'autre, les descendants cousinaient.

Marguerite va donc se remarier et, déjà, en cours de route : sur la fin d'octobre, elle pénètre en mouvance française, à Guise <sup>(86)</sup>. S'ensuit pour elle une traversée de la Champagne, où le prince d'Orange vient grossir son cortège. Le 11 novembre, par Bar-sur-Seine et Châtillon, la voici dans cet ex-Duché de Bourgogne, pays de souvenir pour sa lignée maternelle qui l'a perdu. Mais il y persiste un groupe d'anciennes familles fidèles à sa race, groupe *inactuel* et toutefois vivant, qui retrouvera, jusqu'au moment critique du traité de Madrid <sup>(87)</sup>, des moyens d'expression. Naturellement, ces légitimistes de 1501 saisissent l'occasion qui leur est offerte de manifester leur chaleur d'accueil : « *Jamais dame, enregistre Molinet, ne fut plus aimée, ne plus regrettée, ne plus volontiers vue, qu'elle ne le fut de ceux de Dijon* » <sup>(88)</sup>.

Passant la Saône, elle se retrouve, en Comté, sur les terres de sa Maison : à Dole, le 22 novembre <sup>(89)</sup>, puis à Salins où, le 28 du mois, se déroule une première cérémonie religieuse, du mode « par procuration » <sup>(90)</sup>. Marguerite y paraît, enchâssée à la mode d'Espagne, « *drap d'or sur drap d'or, tout au plat* » <sup>(91)</sup>. Restent alors à franchir les chaînes parallèles du Haut-Jura : état désastreux des chemins ; temps pourri <sup>(92)</sup>. Cédant à son goût des épithètes recherchées, le chroniqueur, non-

---

(83) Départ qui précède d'une semaine environ celui du couple archiducal pour l'Espagne (4 novembre). Cf. MOLINET, *ibid.*, t.V, p. 154 et ARCH. DEP. du Nord : B.3459, n° 121.199.

(84) Elle a 21 ans.

(85) Agé de 23 ans.

(86) Où un mandataire de Louis XII lui apporte le salut royal.

(87) Janvier 1526.

(88) Cf. MOLINET, *ibid.*, t.V., p. 156-157. On lui avait monté, aux portes de la ville, un scénario de circonstance : « Vénus et Cupidon à l'assaut du château d'Amours ».

(89) On crie : « *Vive Bourgogne !* » Et la visite est arrosée du vin d'Arbois, dit « rousset ».

(90) Un bâtard de la Maison de Savoie y assume (en partie permise) le rôle de l'époux absent.

(91) Cf., *ibid.*, t. V., p. 159.

(92) Il en va de même, dans le sud-ouest de la France, pour le couple voyageur.

obstant cluses et cols, les qualifie « *montagnes inaccessibles* » (93)... Elles sont tout de même traversées. Le jeune Philibert rejoint son épouse chez les Bénédictins de Romain-Moutiers. Le mariage ferme est célébré et Marguerite fait, le 8 décembre, son entrée spectaculaire à Genève, comme duchesse de Savoie.



Pour un Habsbourg possessionné aux Pays-Bas, ce n'est pas le tout que d'aller séjourner en Espagne : il faut encore en revenir. Effectivement il en revient, cette fois du moins.

Ayant passé à Madrid la première moitié de l'hiver 1502-1503, il s'en éloigne dès février et remonte vers le Nord, esquissant ainsi le début d'un voyage de retour. Ce sera toutefois par ce qu'on appelle couramment *le chemin des écoliers*. Par le Bas-Languedoc, il gagne et traverse le Rhône, pour se retrouver en mouvance impériale : séjour probable chez la princesse d'Orange (94). Seconde halte, vraisemblable aussi, chez son récent beau-frère, le duc Philibert de Savoie. Si bien que, trois mois après son départ, la comptabilité de ses Offices ne le situe encore qu'à Pont-d'Ain (95). Sans pénétrer aussitôt dans son fief comtois, il redescend au contraire sur Lyon où prince, lui aussi, très *catholique*, il fait élection de domicile au cloître de Saint-Martin d'Ainay (96). Il y enterre, le 9 juin, son écuyer tranchant, Antoine de Lannoy, consommant pour *l'obsèque* plus de cent livres de luminaire. Et la pause dut se prolonger encore, les fiefs du Jura n'étant abordés qu'au début de juillet.

Entre Po'igny et Salins, il s'arrête (le 18 du mois) au château de Vers où, s'obligeant par acte de vassalité, sans doute au nom de son défunt mari et pour leur fils au berceau, l'adite princesse lui fait présenter un faon et un *écu d'or au soleil*. Ce dernier détail surtout respire la redevance féodale (97).

Quelques semaines s'écoulent encore et le voici seulement à Thann (98). Il paraît avoir franchi le Rhin à la hauteur de Brisach, com-

---

(93) *Ibid.* p. 154. C'est là d'ailleurs l'optique d'un homme de la plaine maritime : relief inhabituel pour lui, coup d'œil grossissant.

(94) Philiberte de Luxembourg, veuve de Jean de Chalon.

(95) 6 mai ; attesté jusqu'au 21 du mois. Cf. B.3461. n° 121.412 - 121.418.

(96) Certifié du 31 mai au 31 juin, *id.*, n° 121.414 - 121.417.

(97) *Ibid.* n° 121.420 - 121.421. Les rôles de l'hôtel ne laissent pas de ponctuer cette partie du trajet par Saint-Claude, Salins et Dole (respectivement : 6, 20 et 24 juillet ; *ibid.*, n° 121.419 ; 212.421 ; 121.423. Le vin de Bourgogne a grande part en ces prairies : à Saint-Claude, 300 lots en arrosent, pour les sujets, l'honneur de posséder leur prince parmi eux. Mais surtout à Dole, un achat massif de « *vin du pays* », (dont le « *rousset* » d'Arbois) et de vin de Beaune porte à près de 1600 lots (soit plus de 1900 de nos litres modernes) la munition avisée du maître et se sa Cour, milieu où ne paraît pas en voie de dégénérescence une *sui generis* tradition bachique.

(98) 21 août B.3461, n° 121.426.

plétant ses fournitures à Fribourg en Brisgau. Cette traversée de la Forêt Noire entraîne des risques sérieux : précautions à prendre contre le brigandage. Le passage du *train* princier (99) à travers cette région, dont la richesse est avant tout forestière, s'avérerait de nature à exciter les convoitises. D'où s'ensuit le *transport nocturne* des Offices de bouche. Mais alors, l'insuffisance routière, déjà très éprouvante en elle-même et de jour, s'aggrave d'erreurs de chemins, tel guide, au surplus, pouvant être suspect de connivence avec ces *péagistes* d'une sorte particulière. Et voilà une partie des bagages *fourvoyés et perdus*. Pour tenter de les retrouver (ou de les ressaisir) on pratique des *battues es bois d'alentour* (100). Le voyageur vient de pénétrer en Wurtemberg (101), où il est en partie défrayé par le comte, son hôte ; il emprunte alors la vallée du Neckar, pour atteindre Esslingen (aux portes de Stuttgart) sans doute afin d'y prendre contact avec son hôte. De là, on le voit, le 1<sup>er</sup> septembre, parcourir d'une traite l'étape de retour au Danube, jusqu'à Ulm (102).

C'est ensuite l'acheminement vers le Tyrol. L'intendance recommande ses vides, cette fois à Augsbourg. Le 12 septembre, Philippe rejoint son père *aux champs* (103). Le lendemain, il est à Hall, d'où il va aussitôt se fixer à Innsbrück, pour la seconde quinzaine du mois (104). Point décisif sur la courbe évolutive de la Maison de Habsbourg : le jeune personnage que reçoit Maximilien est désormais prince héritier de Castille, Léon et Grenade, avec l'expectative, s'il vit assez longtemps, de la couronne d'Espagne. Joint à cela, les anciennes possessions flamando-bourguignonnes, les biens propres des Habsbourg et le diadème du Saint-Empire, coiffant alors le chef de Maximilien, le tout laisse pour la première fois entrevoir ce que sera l'envergure de l'héritage, s'il se concentre sur une tête unique : on discerne désormais, en un proche avenir, la puissance d'un Charles Quint.

Au début d'octobre, l'archiduc prend le chemin de ses terres. Le 19 du mois, sa Dépense le situe en Bade, à Bruchsal (105). Deux jours plus tard, il vient d'atteindre Heidelberg (106). Il ne lui reste alors qu'à franchir le Rhin et, traversant le Palatinat, il reparaît dans ses sei-

(99) Le mot est d'époque.

(100) 28 août, *Id.* n° 121.428.

(101) Par les bourgades de Vilingen et Tuttlingen, où il touche au Danube.

(102) A vol d'oiseau, une soixantaine de kilomètres. *Ibid.*, n° 121.429.

(103) Entendons : *en rase campagne*, ce qui trahit quelque contention parmi les féodaux de l'Allemagne du Sud. *Ibid.*, n° 121.431.

(104) *Ibid.*, n° 121.437 - 121.441 *Défrayé en aucuns offices par le roi son père*. Le rôle récapitulatif du budget philippien, en chaque fin de mois, nous livre alors cette intéressante précision, quant à l'allégement consécutif de plusieurs de ses Services : *ostelage de ce présent mois par deux jours*, pour l'échansonnerie, la cuisine et la fruiterie : 4 sols chacune, soit 12 s. pour le tout. - pas même une livre ! Le soutien paternel fut donc plus substantiel qu'on ne l'eût attendu, de prime abord, venant d'un Maximilien *ohne geld*.

(105) Que le scribe des rôles, homme du Pays-Bas, consigne ingénument sous cette forme : *Bruzelles* en Souabe.

(106) *Ibid.*, n° 121.444.

gneuries : terme d'une absence de près de deux ans, dont nous allons, plus bas, dégager quelques conséquences.

Un deuil s'ensuit dans la Maison de Bourgogne : le 28 novembre 1503, s'éteint, à Malines, la veuve du dernier de ses ducs Va'lois, Marguerite d'York, tierce et ultime épouse de Charles, surnommé, de ses pairs contemporains, *le Travaillant*. Lui ayant survécu plus d'un quart de siècle, elle avait senti croître son isolement en Cour. L'un après l'autre, disparaissent ses derniers fidèles. Son douaire insuffisant ne lui permettait pas de ces largesses qui retiennent une clientèle <sup>(107)</sup>, son autorité, d'âge et de rang, ayant pour objet principal le cercle de famille <sup>(108)</sup>. Il lui en restait une, toutefois, mais si jeune ! celle des nourrissons et bambins, *utriusque sexus*, dont une déférence de ladite Cour la faisait assidûment marraine, ce qui n'allait point à l'enrichir, ayant fini par compter bien plus de filleu's que de seigneuries <sup>(109)</sup>.

Quant à Jeanne d'Espagne, nous avons retenu qu'elle partageait avec Philippe l'hivernage à Madrid, jusqu'à la mi-janvier 1503 <sup>(110)</sup>. Elle se tient d'ordinaire sous l'aile de sa mère, accompagnant celle-ci dans ses résidences préférées. Le meilleur exemple en est attesté par un séjour prolongé à Médina del Campo <sup>(111)</sup>. Ayant choisi la mer pour voie de retour, elle ne s'éloigne que le 1<sup>er</sup> mars suivant <sup>(112)</sup>, remontant vers le Nord jusqu'au petit port au nom musical de Larédo, sur la côte basque où semble-t-il, elle s'embarqua <sup>(113)</sup>.

★★

C'est même ce dernier événement : le décès prématuré d'Isabelle de Castille, le 24 novembre suivant, qui va promouvoir, chez le couple philippin, une ambition ardente. Saisissant l'occasion de l'éloge funèbre, le chroniqueur lui reconnaît une intelligence claire et pratique, au surplus *réalisatrice* et qui en avait donné des preuves insignes et soutenues jusqu'à mettre le dernier Maure hors de la péninsule ibérique <sup>(114)</sup>. Conseillée sans doute aussi de quelques-uns de ses fidèles, *vénérables et discrètes personnes*, elle avait testé fort sagement, laissant au conjoint survivant le gouvernement et la jouissance de ses biens

---

(107) La pièce maîtresse en était le comté d'Auxerre, où se prolongeait ainsi une ambiance anglaise qui l'avait marqué aux années de la Guerre de Cent Ans.

(108) Voir : HOMMEL (Luc) au tableau bibliographique joint à cette étude.

(109) Elle aura vu du moins, mais de justesse, son pseudo-petit-fils Philippe, prince héritier d'Espagne.

(110) La seconde moitié du mois continuant de s'écouler pour elle en pays madrilène, à Alcalá. Cf. B.3461 ; respectivement n<sup>os</sup> 121.450 et 121.459.

(111) Un trimestre entier : décembre 1503 - février 1504 ; *id.* : n<sup>o</sup> 121.466 et suiv. Plaisance de la reine Isabelle, qui va même y mourir quelques mois plus tard.

(112) *Ibid.*, n<sup>o</sup> 121.482.

(113) Présence attestée du 16 mars au 25 avril 1504 (*ibid.*, n<sup>os</sup> 121.484 - 121.490) et qui suggère, au moins dans sa prolongation, l'attente d'un vent favorable.

(114) Cf., MOLINET, *op. cit.*, t. V, p. 233 et suiv.

propres, mesure qui sauvegardait et consolidait l'œuvre d'unification accomplie par elle et par lui. Habilités à la succession totale, Jeanne et Philippe eussent pu normalement prolonger leur expectative... mais ils n'en firent rien.

Les 14 et 15 janvier suivants, ce prince finance, à Bruxelles, en l'église Sainte-Gudule, ce que nos documents nomment des *obsèques*, en fait un service funèbre, en l'honneur et mémoire de la défunte reine, dont la représentation plastique s'allonge sur une bière vide. Grand luxe de vêtements, de tentures et de luminaire. L'historiographe évalue la dépense à 50.000 florins <sup>(115)</sup>. Que de pompe pour une belle-mère dont la dépouille reste lointaine.

Mais sur la fin de l'office religieux, s'avance, au bord du catafalque et de son *image*, le héraut d'armes Toison d'Or qui, devant l'assistance d'élite, proclame publiquement son maître *roi de Castille, de Léon et de Grenade* ; puis, baissant le ton d'un degré, *prince d'Aragon et de Sicile* <sup>(116)</sup>. La fin précise de tout ce faste est ainsi dévoilé : les pseudo-funérailles débouchent sur une intronisation. A l'intéressé dès lors d'y ajouter la garantie majeure, en allant, de sa personne, prendre possession de ce *royaume*. Et tel sera pour lui le début d'un prochain, mais dernier voyage <sup>(117)</sup>.



Prolongée durant près de deux ans (novembre 1501-octobre 1503) l'absence itinérante de l'archiduc Philippe n'avait pas peu contribué à desserrer les liens entre le prince et ses sujets : inconvéniement qui s'avère plus marqué lorsque le rattachement desdits sujets à telle autorité seigneuriale est encore de date assez récente. C'est précisément le cas pour le duché de Gueldre : gravitant au XV<sup>e</sup> siècle dans l'ambiance bourguignonne, il n'avait dû toutefois qu'à l'épée du duc Charles sa soumission complète. La noblesse y leva donc, au printemps de 1504, l'étendard de la révolte. Servi, à son habitude, de contingents germaniques, Philippe en eut assez promptement raison : à la mi-juillet, Arnhem lui ouvre ses portes, pour *une entrée* de plus, mais qu'ici l'on peut dire triomphale, vu qu'elle est tout ensemble militaire et victorieuse. Paraphé le 28 juillet à Thielt, l'instrument diplomatique consacrant ce succès permet désormais aux parties jusqu'alors adverses de *soy interhanter*, dans une bonne paix *marchande et coïncative* <sup>(118)</sup>.

Un antérieur service funèbre venait d'émarger à la comptabilité. Nous ne nous y arrêtons qu'en raison de ses incidences sur la famille

---

(115) Cf. MOLINET, *op. cit.*, t. V., p. 236.

(116) Enchaînant à cela les autres fiefs qu'il détient déjà par délégation paternelle.

(117) Dans sa manchette des rôles, le clerc des Offices salue désormais à l'espagnole « le roy *don* Philippe ».

(118) Favorisant les tractations commerciales. Voir surtout : MOLINET, *op. cit.*, t. V, p. 223 et suiv., puis 253 et suiv.

austro-bourguignonne : le jeune duc de Savoie, Philibert, âgé seulement de vingt-sept ans venait de mourir d'un refroidissement pris à la chasse <sup>(119)</sup>. On ne peut se défendre de voir là une préfigure du destin qui attend, à brève échéance, l'héritier d'Espagne lui-même. Par ailleurs, ce décès laisse veuve, une fois de plus et à titre définitif, la propre sœur de Philippe, Marguerite d'Autriche. A celle-ci, parlant d'elle-même et dans la manière dolente de l'époque, on prêta cette boutade d'ailleurs controuvées par les faits :

*eust troyz maris et si mourust pucelle.* <sup>(120)</sup>

On ne peut non plus passer sous silence un événement, très féodal d'esprit et résultant d'un triple concours : du roi Louis XII, de Philippe dans la verdeur de sa royauté nouvelle et du combatif Pape Jules II, trio orchestré en sourdine contre Venise. Au surplus, conventum qui, de façon appropriée, peut être rangé sous ce titre : Les investitures de Haguenau <sup>(121)</sup>. L'empereur lui-même est présent. Conversations et engagement se déroulent du 6 au 11 avril 1505 <sup>(122)</sup>. Prétent successivement hommage : le cardinal Georges d'Amboise, mandaté du roi de France, pour Milan et Parme ; puis Philippe lui-même, tant en son propre nom, pour Gueldre, qu'il vient de ramener sous sa loi et pour *aucunes terres sur la marche de Venise*, qu'en celui de son fils et héritier présomptif, Charles, pour le duché de Luxembourg, dont cet enfant porte le titre <sup>(123)</sup>. Le 11 du mois, dislocation générale : lestés de *pains d'argent* des mines maximilliennes, le cardinal légat et sa compagnie s'éloignent en direction des Vosges, suivis de près par l'archiduc qui, de Saverne, par Luxembourg, Arlon et Namur, regagne ses *états*.

Ce qu'on est convenu d'appeler « un événement heureux » accroît bientôt l'effectif de la famille de Bourgogne : un sixième enfant naît, le 15 septembre 1505 à Bruxelles, au manoir de Coudenberg : une fille, qui reçoit le prénom de Marie, perpétuant ainsi le souvenir de son aïeule paternelle. Le ménage princier ne connaîtra plus d'autres augmentations. Le jour même de son baptême (30 septembre) on rencontre d'elle une première mention dans la comptabilité infantile, à savoir : *le bers de Marie* <sup>(124)</sup>. C'est qu'en effet, devenu roi, Philippe a jugé d'élémen-

---

(119) 10 septembre 1504, selon le chroniqueur : date que n'infirmes pas la mention d'un office religieux, à Gand cette fois, le 31 octobre, au sujet duquel le fastueux beau-frère s'est enquis de 1.000 crochets, pour déployer ses tentures ; cf., B.3.361, n° 121.448.

(120) On sait que, de son mariage espagnol, la chronique a enregistré la brève existence d'un fils. D'autre part, demeurée stérile, l'union savoyarde n'en fut pas moins consommée.

(121) Localité alsacienne, au nord de Strasbourg, sur la Moder (au pied de la lettre : cours d'eau trouble, limoneux).

(122) Cf. MOLINET, *op. cit.*, t. V., p. 243 et suiv.

(123) Nous reviendrons plus bas sur cette titulature au berceau.

(124) Cf., B. 3.462, n° 121.649.

taire convenance d'instituer pour sa progéniture, une Maison séparée, modeste encore et toutefois comptant quatre-vingts serviteurs <sup>(125)</sup>.

L'automne venu, la scène change : Philippe entend aller, sur les lieux mêmes, cueillir l'héritage espagnol. Du continent à l'archipel zélandais, une navette s'établit, de l'Ecluse à Flessingue et Middelbourg <sup>(126)</sup>. En ce dernier centre insulaire où, fiancée, elle avait abordé son destin nouveau en 1496, Jeanne se fixe à la mi-novembre, afin d'y surveiller les préparatifs du départ <sup>(127)</sup> : pour l'essentiel, le chargement d'une flottille <sup>(128)</sup> en fournitures variées <sup>(129)</sup>.

Ces aménagements, on serait tenté de dire : cette capitalisation de prévoyance, occupent l'arrière-saison. Sans vouloir tenir compte d'une expérience déjà assez durement acquise <sup>(130)</sup>, en plein hiver, on va lever l'ancre et courir, une fois de plus, au-devant de risques essuyés déjà.

De Flessingue sans doute, le 10 janvier, on prend le large. Deux jours plus tard, tout va bien à bord : on longe déjà la péninsule armoricaine : Philippe *tout le jour en mer, sur sa navire et sous la voile, pour tirer aux royaumes dessus nommés* <sup>(131)</sup>. Or, c'est le lendemain 13 que Molinet jette aux rives d'Angleterre toute l'escadre, par l'effet d'une tempête <sup>(132)</sup>. Interrompus durant une dizaine de jours (et c'est là

---

(125) La manchette quotidienne de ses rôles énonce : « *le prince Charles et mesdames ses sœurs* ». (le 31 août, un lit pour les poupées d'Isabeau ; *id.*, n° 121.626). On y ajoute désormais : « et Marie » *cf.*, le 16 décembre, à Malines ; *ibid.*, n° 121.555). Fruit tardif, elle ne gardera nul souvenir de son père qui, trois mois plus tard, s'éloigne sans retour. Si donc un sentiment paternel accompagne un jour son adolescence, ce ne pourra être que du fait de son frère, qui lui est aîné de près de six ans. Devant en venir plus bas au personnage du duc de Luxembourg, nous retrouverons, dès l'abord, cette pouponnière de Malines.

(126) Le port de cette île (Walcheren) s'avère, à l'époque, assez faible encore quant à l'installation et au peuplement, vu la formule des rôles : « *au village de Flessingue* » (18 novembre, *ibid.*, n° 121.505). Par ailleurs, la toponymie d'une petite étape signale un groupement rustique de fraîche date, ou rebaptisé, fleurant son humanisme, puisqu'on la différencie du terme de « bucolique », - site continental, approximativement fixé vis-à-vis de Flessingue sur l'embouchure de l'Escaut (*ibid.*, n° 121.506).

(127) 1<sup>re</sup> attestation : 14 novembre (*ibid.*, n° 121.587) et, pour son conjoint, le 17 dudit mois. sans qu'on en doive conclure que la dame y avait précédé son seigneur. Celui-ci reste beaucoup plus mobile : il revient à Gand (certifié pour la seconde quinzaine du mois, *ibid.*, n° 121.507 - 121.510) soucieux sans doute d'assurer un fonds de voyage, car il y honore son trésorier, en allant « *dîner* » chez lui. Et cette flatterie s'entend, ses frais quotidiens pouvant alors atteindre, voire dépasser 400 livres.

(128) D'une cinquantaine d'unités, suivant l'historiographe officiel, qui semble toutefois en avoir quelque peu enflé le chiffre.

(129) Détails et destination de la cargaison sont explicites : « *pour le prochain voyage d'Espagne* » (Flessingue, 18 décembre, *ibid.*, n° 121.511).

(130) *Cf. plus haut*, p. 48.

(131) *Cf.*, B. 3.463, n° 121.662.

(132) MOLINET, *op. cit.*, t. V., p. 269.

sans doute l'un des méfaits du gros temps) <sup>(133)</sup>, les rôles des Offices reparaissent normalement à partir du 21 janvier, livrant à l'historien une double précision qui permet de rétablir la marche des faits : Philippe et son entour immédiat sont à Dorchester, mais tout le matériel de navigation s'est blotti dans un petit port, presque à la pointe du pays de Cornouaille et qui a nom : Penzance <sup>(134)</sup>. Dorchester, pour le prince, n'est donc que l'étape d'un soir : c'est à l'Est qu'il se dirige, vers les manoirs de la royauté anglaise sur la Tamise. Les eaux démontées l'avaient donc jeté, lui et son « train », sur le promontoire allongé de Cornouaille, lui évitant de justesse une dérive dans la mer d'Irlande. Dès les jours suivants, avec sa mobilité de caractère, il avait pris son chemin en vue de joindre le roi Tudor. Le voyage changeait de face.

Il changeait de face, mais non pas de passe-temps : dans ces lieux maritimes, exposés plein-sud et qui restent verts sous la douceur du climat, le naufragé reprend ses parties de chasse : ayant gagné Salisbury, il y loue, à cet effet, une dizaine de chevaux <sup>(135)</sup>. Le 28 janvier, il est à Winchester et c'est le 31 du mois, au château de Windsor, que le monarque anglais *lui vint au-devant illec* et le fit *défrayer* <sup>(136)</sup>. En fait et durant toute la première quinzaine de février s'établit pour Philippe une navette sur la Tamise entre Winchester et Richemond. Le 19 du mois, il couronne son va-et-vient fluvial d'une entrée, quasi requise et spectaculaire *en la ville de Londres*, suivi (et souligné) d'un train de *dix charrettes des coffres de ses Offices* <sup>(137)</sup>. Passion cynégétique et jouissances de représentation occupent d'ailleurs le mois entier.

Il existe toutefois un motif (ou un semblant) de justification à ce dilettantisme de grand seigneur dans ce fait que la tornade qui avait secoué ses bateaux nécessitait sans doute parmi ceux-ci un copieux radoub. Au cours de ces semaines, en effet, se répète assidûment la formule : *partie des états de monseigneur à Penzance en Cornouaille*. Et c'est enfin dans ce sens de retour que Philippe reprend, au début de mars, ses journées itinérantes <sup>(138)</sup>, escorté (et défrayé) en tout lieu d'étapes, d'officiers d'Henri VII, qui ne prendront congé qu'à Penzance même <sup>(139)</sup>. Les derniers gîtes de l'ex-naufragé, avant de retrouver le

(133) Ce « *suspense* » confirme d'ailleurs la chronologie du mémorialiste.

(134) A quelques miles seulement du cap *Land End* (équivalent géographique et linguistique du breton Finistère. Distance côtière de l'un à l'autre des deux localités : circa 250 km.

(135) 3.463, n° 121.665.

(136) *Id.*, n° 121.668, c'est donc en ces lieu et date que se fixent l'entrevue et la confirmation d'alliance anglo-bourguignonne et non, comme l'affirme par erreur MOLINET (*op. cit.*, p. 276) à Winchester, le 2 février.

(137) *Ibid.*, n° 121.675.

(138) Le 1<sup>er</sup> mars, il « *soupe* » et gîte encore à Windsor (*ibid.*, n° 121.677) ; mais le 3, à Reading (n° 161.678).

(139) Une assiduité de reconduite si avant poussée ne cacherait-elle pas, de la part des Britanniques, quelque mesure de surveillance ?

petit port et sa flotte réparée, nous sont livrés par le détail. Combien peu se presse-t-il ! Le 17 mars Honiton, à proximité d'Exeter, où il est encore le surlendemain. Puis, par Lancelston, Bodmin et Truzo, <sup>(140)</sup> le 27 du mois, il touche au but <sup>(141)</sup>.

On temporise encore. Tout n'est pas prêt. On attend cette fois une mer printanière. A la mi-avril, les services assument la tâche d'*embarquer les vitailles* <sup>(142)</sup> : chargements divers, attestés en cours jusqu'au 21 dudit mois <sup>(143)</sup>. Si nous relevons ce détail, c'est qu'il confirme ici le *bien informé* de l'historiographe, qui fixe au 22 avril le propre embarquement de Philippe et de Jeanne pour l'Espagne <sup>(144)</sup>. Deux jours plus tard, nos pièces nous les donnent effectivement *en mer, sous la voile* <sup>(145)</sup>. Concordance parfaite, qui vaut du crédit à l'assertion subséquente du même auteur, à savoir qu'ils abordent heureusement en Galice, à la Corogne, le 26 du mois. Toutefois, prudence invite à préciser seulement que le couple héritier d'Espagne touche à la rive dans les derniers jours d'avril.

S'étant fait proclamer à Bruxelles roi de Castille, Léon et Galice, Philippe reprend en quelque sorte ses titulaires à l'inverse, pour aller rejoindre son beau-père sur le sol ibérique. C'est dire qu'il se fait partout accueillir *en souverain* et le scribe des rôles emboîte le pas à son maître, en appuyant assidûment sur la formule :

*le roy dom Philippe en sa ville de ...* <sup>(146)</sup>

On voit poindre un dualisme : l'Espagne a deux rois ! Et cela procède du fait initial qu'Isabelle avait pu tester en son propre nom et comme ayant la libre disposition de ses biens <sup>(147)</sup> et qu'ainsi le matrimonium des *rois catholiques* s'avérait sensiblement moins *unifié*... que l'Espagne née de leur union.

L'inconvénient de cette situation s'aggravait encore du fait que Philippe, entouré (et secondé en cela de ses fidèles des Flandres) n'apportait nulle prudence d'adaptation et d'égards vis-à-vis de ses nouveaux

---

(140) 22-24 mars.

(141) *Ibid.*, respectivement, n<sup>os</sup> 121.687, 121.689 et 121.690, où mention est faite de l'éloignement des chaperons anglais.

(142) Penzance, 14 avril ; *ibid.*, n<sup>o</sup> 121.695.

(143) *Ibid.*, n<sup>o</sup> 121.699.

(144) *Op. cit.*, t.V., p. 278.

(145) B. 3.463, n<sup>o</sup> 121.700.

(146) Des exemples nous en sont conservés pour Orense, en Galice, sur le Minho et pour la bourgade voisine d'Alariz (respectivement 8 et 10 juin ; *ibid.*, n<sup>os</sup> 121.701 121.702). Elle s'affirme encore, en Castille même, pour Valladolid ; 22 juillet, n<sup>o</sup> 121.703. Et cette précision de la Dépense confirme le chroniqueur qui date, du 24 au même lieu, une missive de son maître au ministre français Georges d'Amboise (au sujet des intelligences de Louis XII dans l'affaire de Gueldre) *ibid.*, t. V, p. 291.

(147) Modus correspondant, en notre législation moderne, au régime dotal.

sujets... Ecart des psychologies, heurts des caractères ! Les caravelles de Christophe Colomb venaient d'apporter, à la jeune royauté espagnole, un premier gage des richesses du Nouveau Monde <sup>(148)</sup>, lui ouvrant de surcroît des perspectives quasi illimitées de colonisation et de profits : la convoitise des seigneurs nordiques s'en révélait surexcitée d'autant. Ainsi allaient se multipliant de cuisants motifs de conflit <sup>(149)</sup>.

En fin d'été, un simple mais précieux cahier de papier <sup>(150)</sup>, nous renseigne sur ce qu'il advient à ce prince héritier et termine brusquement son séjour : il est alité à Burgos, peut-être victime, lui, homme d'une plaine maritime, du climat, quotidiennement contrasté, de la massive péninsule ibérique <sup>(151)</sup> ; peut-être aussi (et nous allons en donner la raison) atteint d'un mal épidémique <sup>(152)</sup> : c'est qu'en effet il n'est pas le seul à subir une épreuve de santé ; un témoignage explicite va nous en être réservé. La Dépense du 25 septembre présente, en manchette, au sujet de Philippe, cette précision formelle : « Cedit jour, entre unze et douze heures du midi, il termina sa vie par morts » (sic) <sup>(153)</sup>. Mais, par ordre des exécuteurs testamentaires, les rôles continuent d'être tenus jusqu'à la fin du mois. Nous apprenons ainsi qu'une importante garnison de vin, digne assurément des traditions bachiques de la Cour de Bourgogne, avait lesté le défunt dans sa remontée vers le Nord et qu'une partie en est distraite au profit... du premier échanson, à cause de sa maladie <sup>(154)</sup>. « La reste » <sup>(155)</sup> est écoulée sur place, en une *aumône* à l'échelle de cette castillanne royauté. Liquidation d'ensemble, signifiant de surcroît qu'en cette ville, après décès, la pause de l'escorte nordique prend fin à son tour .

En moins de tente ans, disparaissaient donc trois générations des ayants droit de Bourgogne : Charles le Travaillant, sa fille Marie, son petit-fils Philippe, dont l'existence tronquée surpassait de bien peu celle de sa mère. Des « sports » où tous deux excellaient : l'équitation

---

(148) Cf. Ses quatre voyages aux Antilles et côte continentale voisine (1492-1504).

(149) Il y avait là une sorte de fatalité, propre à s'accroître encore durant l'adolescence et la jeunesse du « *trop flamand* » Charles Quint.

(150) Comptant 9 feuillets (22-30 septembre), cf., B.3.462, n° 121.704.

(151) Dans son *Histoire de l'Espagne*, J. CALMETTE l'y fait mourir d'une congestion pulmonaire, le 1<sup>er</sup> décembre seulement. Mais il y a erreur... au moins quant à la date.

(152) En saison estivale, absence de précautions élémentaires contre la dysenterie infectieuse. Cf., la peste à Tolède durant l'été de 1502 (B. 3.460, n° 121.231 et suiv.) et ici plus haut, p. 52.

(153) Légère inexactitude chez le chroniqueur, qui date cette fin du 23 septembre (*op. cit.*, t. V, p. 293 et suiv.). Encore cette substitution d'un 3 au 5 peut-elle être de source accidentelle et donc ultérieure à la rédaction originale.

(154) La petite cour, privée de son maître, en avait absorbé bonnement quelque 125 lots par jour et, le 30 septembre, date de cette libéralité, on inventorie encore près de 600 lots (exactement 597), soit environ 715 de nos litres modernes.

(155) Près de la moitié : 354 litres.

chez l'une, chez l'autre la fougue cynégétique, peuvent légitimement être mise en cause, quant à cette double brièveté.

L'effet de ces deuils répétés est que l'héritage ample, varié et morcelé, de ces princes allait reposer sur la tête d'un enfant de six ans <sup>(156)</sup>, heureusement chaperonné d'une tante paternelle, Marguerite d'Autriche, qui allait administrer à ses contemporains un témoignage hors de pair d'énergie et de sens politique. On sait combien le mythe de *Fortune* est familier à l'esprit du temps. Marguerite en avait tiré sa devise :

*Fortune - Infortune - Fortune.*

inspirée des tours de roue de l'attribut de la dame :

Fortune, dans son origine de fille noble qui la voue, comme d'instinct, à l'activité dirigeante ;

Infortune, dans les pertes successives des vies de sa famille, sans préjudice de ses propres malheurs : dauphine répudiée, épouse deux fois veuve et, si le chroniqueur fut bien instruit, mère d'un seul enfant qui vécut peu <sup>(157)</sup>.

Mais, de nouveau pour elle, Fortune, qui va lui permettre de donner sa mesure dans les pouvoirs qu'elle tiendra d'une délégation impériale et qui, dans l'histoire des Pays-Bas, vont faire d'elle la Régente.

Pour ce qui est de son frère, il reste que Philippe de Habsbourg fut surtout et demeure, dans son *cognomen* fixé devant la postérité, un *beau prince* : si les *grâces de nature* ne lui confèrent pas un mérite particulier du moins contribuent-elles, pour leur part, à rendre compte de son nomadisme. Il aime à se montrer, à déployer son *train* et ses sujets, ou ses hôtes, le voient volontiers et l'acclament. Deux passions maîtresses servent d'exutoire à sa fougue : le jeu de paume et la chasse. S'il ne figure qu'un peu à l'étroit sur les tablettes de l'Histoire, c'est non seulement que son existence ne dépassa pas la jeunesse <sup>(158)</sup>, c'est encore qu'il demeure en second, sous la tutelle d'abord, puis sous la suzeraineté de son père Maximilien <sup>(159)</sup>. La prolongation de sa mémoire dans la suite des âges lui vient surtout d'un biais auquel, à coup sûr, il n'avait pas, ou peu, songé : et c'est d'avoir été, de par son mariage chez les *rois catholiques*, le père de Charles Quint et l'aïeul paternel de Philippe II d'Espagne.

(à suivre)

Henri DAVID,

Docteur ès Lettres,

Prix d'honneur des Ecrivains de France.

(156) Le futur Charles Quint.

(157) Cf. MOLINET, *op. cit.*, t. V, p. 80.

(158) Marié à 18 ans ; mort à 28.

(159) A cet égard, l'ombrageux autonomisme flamand prend ses réserves : exception faite des germanophiles Anvers et Malines, la plupart des agglomérations néerlandaises (y compris Gand, cité natale du jeune Charles) se défendent d'avoir jamais été villes impériales.

